

Problème

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 30

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

clouait derrière un tertre ombragé de grosses touffes d'adjoncs.

— Ah ! ah ! se prit-elle à ricaner sourdement, c'est donc vrai que les accusations, même sans être justes, ont le pouvoir de nuire ? Bien ! bien ! je ne l'oublierai pas !

Eternelle histoire :

De braves cultivateurs, à qui la possession d'une ferme et de ses dépendances considérables avaient coûté trente ans de labeur, pratiquaient un positivisme absolu, n'entendant rien aux sentiments romanesques.

Leur fils unique, objet de soins particuliers, achevait son apprentissage dans une autre ferme où devaient lui être inculquées des notions plus conformes aux principes nouveaux en agriculture ; concession énorme de la part de ces fanatiques de la routine ! Aussi prétendaient-ils n'en plus accorder de nulle sorte.

Imaginez donc la fureur d'Eustache et de Simone Dutilleul, aux premiers mots d'un premier mariage où l'amour tenait plus de place que la raison.

(A suivre.)

Boutades.

La *Tribune de Genève*, racontant un petit scandale qui s'est produit rue de la Tour-de-l'Isle, après quelques préliminaires s'exprime ainsi : « Madame M^{me} avait reçu la visite d'une dame de ses connaissances qui venait se plaindre pour divers motifs. Comme cela a lieu en pareil cas, ces dames ne parvinrent pas à s'entendre. Après les gros mots, les voies de fait. Bref, l'une des deux tomba en bas l'escalier du 3^{me} au 4^{me} étage, et se fit plusieurs graves contusions. »

Un cafetier veut se défaire de son établissement. En conséquence, il a inséré, dans un journal, une annonce ainsi conçue : « A céder de gré à gré un café très bien achalandé. » Tous les jours, il va s'informer au bureau de la feuille d'annonces, si quelque acheteur s'est présenté, et chaque fois on lui répond qu'on n'a vu personne. A la fin, il perd patience : — Ah ! c'est comme ça ! s'écrie-t-il avec colère, eh bien alors, mettez : « à céder de gré ou de force. »

L'avocat X... s'est chargé de la défense d'un filou qui va passer en cour d'assises.

A la première visite qu'il fait à son client dans sa prison, celui-ci lui dit avec effusion :

— Merci, monsieur l'avocat, de vous intéresser à moi. Vous n'aurez pas affaire à un ingrat. Il m'est impossible de vous payer en argent ; mais il me reste encore plusieurs montres que j'ai volées, vous me permettez de vous offrir la plus belle.

Une bien amusante querelle entre locataires : Dans un joli petit hôtel meublé de la rue Bleue, habitent, au rez-de-chaussée, M^{lle} Anita, chanteuse légère, et, au premier, le vicomte W. de Guerche-lin ; M^{lle} Anita commençait ses roulades à 10 heures du soir, régulièrement, et les continuait jusqu'à 2 heures du matin, quitte à dormir la grasse matinée.

Plusieurs fois priée de varier ses heures, M^{lle} Anita le prit de haut et s'entêta.

Le vicomte, sans plus supplier, fit monter une nuit son cheval au premier étage et le promena de 10 à 2 heures, régulièrement aussi.

Fureur d'Anita ! elle interrogea Justin, le valet de chambre du vicomte :

— Quel vacarme fait-on chez vous, maintenant ? lui demanda-t-elle ; j'en ai la tête rompue tous les soirs.

— Monsieur a son oncle de province ! répondit le valet.

— Ah ça, il a donc des sabots, cet oncle ?

— Oui, madame.

— Priez-le donc de les quitter le soir.

— Oh ! madame ; impossible ! il couche avec !

— Et il restera longtemps !

— Aussi longtemps que madame chantera la nuit !

M^{lle} Anita capitula et le vicomte, après traité, fit descendre le cheval.

— Justin, dit-il, ramenez mon oncle à l'écurie.

Petite correspondance télégraphique entre deux jeunes mariés :

« Envoie-moi vingt louis pour m'acheter une robe. — Berthe.

» P. S. — J'ai oublié de t'envoyer toutes mes tendresses.

» Ta petite femme chérie, — B. »

Réponse du mari :

« Ma chère Berthe,

» Je t'envoie toutes mes tendresses.

» Ton mari, — Gontran.

» P. S. — J'ai oublié de te dire qu'il m'était impossible de t'envoyer les vingt louis. — G. »

Aux ménagères.

Cervelles de veau à la poulette. — Faites fondre un morceau de beurre, délayez-le avec une pincée de farine et une cuillerée à soupe de bouillon. Ajoutez-y des champignons, des petits oignons, du sel, du poivre et des épices. Laissez cuire pendant une heure. Au bout de ce temps, mettez-y vos cervelles ; dix minutes après, liez avec des jaunes d'œufs, et servez après les avoir arrosées avec un jus de citron.

Problème.

Trois personnes ont chacune une certaine somme. La première partage, entre les deux autres, la moitié de ce qu'elle a. La seconde partage de même, entre les deux autres, la moitié de ce qu'elle a, après avoir reçu sa part de la répartition faite par la première. Enfin, la troisième, après avoir reçu sa part des deux distributions précédentes, donne aux deux autres la moitié de ce qu'elle a. Cela fait, les trois personnes ont chacune 100 fr. On demande combien chacune avait à l'origine ?

Prime : 1 vol. des *Causeries*.

L. MONNET.